3 1761 04777323 9

Roy, Pierre George
La famille Renaud d'Avène
des Méloizes

CS
90
R4

Purchased for the Library

of the

University of Toronto

out of the proceeds of

The John Squair French Library Fund

the gift of

John Squair, B.A.

Fellow, Lecturer, and Professor of French Language and Literature

in University College

A.D. 1883-1916

'Αλλ' ἡδὺ τοὶ σωθέντα μεμνῆσθαι πόνων

—*Euripides*

PIERRE-GEORGES ROY

La Famille

Renaud d'Avène des Méloizes

LA FAMILLE

RENAUD D'AVENE DES MELOIZES

PAR

PIERRE-GEORGES ROY

LEVIS

1907

LIBRARY
MAY 25 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

CS
90
R4

Tiré à 100 exemplaires numérotés

No.....

Armes des R. d'A. des Méloizes-Fresnoy

Ecartelé, aux 1 et 4 de gueules, à l'aigle d'argent becquée, membrée et couronnée d'azur, qui est de Coligny ; *aux 2 et 3 d'or, au sautoir de sable, qui est* de Fresnoy ; *et sur le tout : d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux quintefeuilles d'argent, et en pointe d'une fourmi de même, qui est* des Méloizes.

Timbre : couronne de marquis.
Cimier : un cerf issant.
Devise : *Droit partout.*

LES RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES

Le premier ancêtre connu de cette famille est Edme Renaud d'Avène, seigneur des Méloizes, de Berges, etc. Il était originaire du Nivernais, où il tenait un rang distingué par sa naissance et ses alliances.

Il avait épousé, en 1650, Adrienne de Montsaulnin, fille d'Adrien, sieur de Montsaulnin, seigneur des Aubez, et de Marguerite de Bussy-Rabutin, dame de Chantal. Elle était la sœur du comte de Montsaulnin de Montal, lieutenant-général des armées du Roi.

Edme Renaud d'Avène des Méloizes eut trois fils. L'un fut lieutenant au régiment de Condé-dragons. Un autre, capitaine au régiment de Languedoc, périt à Landau en 1694. Il s'était trouvé, deux ans auparavant, à la bataille de Steinkerque, et avait eu un cheval tué sous lui. Le troisième, François-Marie Renaud d'Avène des Méloizes, fut celui qui s'établit au Canada.

Première génération : Frs.-Marie R. d'A. des Méloizes

FRANÇOIS-MARIE RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES

Né à Lormes, évêché d'Autun, en Bourgogne, en 1655.

Dès 1668, nous le voyons dans le régiment de Condé.

En 1672, il était cornette de dragons, et, l'année suivante, cornette de cavalerie.

Le 5 mars 1685, il obtenait une compagnie dans le détachement des troupes de la marine. Il passa dans la Nouvelle-France la même année.

Le capitaine des Méloizes accompagna le marquis de Denonville dans son expédition contre les Tsonnontouans en 1687. Le 19 juillet de cette année, il signe le procès-verbal de prise de possession du pays des Tsonnontouans.

En 1696, le comte de Frontenac le signalait au ministre " comme l'un des meilleurs et des plus sages officiers qui fussent au Canada."

M. des Méloizes mourut à Québec le 22 avril 1699, et fut inhumé dans l'église paroissiale. (1)

Il avait épousé, à Québec, le 13 mai 1687, Françoise-Thérèse, fille de Nicolas Dupont, seigneur de Neuville et conseiller du roi au Conseil Souverain de la Nouvelle-France, et de Jeanne Gaudais. Madame des Méloizes mourut quelques mois avant son mari, à Québec, le 13 décembre 1698, et fut inhumée dans l'église paroissiale. Elle était âgée de vingt-huit ans.

De leur mariage naquirent :

I

FRANÇOIS-NICOLAS R. D'A. DES MÉLOIZES

Né à Québec le 13 août 1688.

Décédé à la Pointe-aux-Trembles le 12 novembre 1688, il fut inhumé dans le cimetière paroissial.

---

(1) En mai 1700, le roi accordait la compagnie de M. des Méloizes à M. de Soulanges, beau-frère de M. de Vaudreuil.

II

LOUISE-THÉRÈSE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 20 février 1690.

" Elle n'était guère âgée que de neuf ans lorsque son père et sa mère lui furent ravis par une mort prématurée, à quatre mois d'intervalle l'un de l'autre, la laissant orpheline aux soins de son grand-père et de sa grand'mère, qui lui donnèrent cette mâle et chrétienne éducation dont on formait la jeunesse à cette rude époque de notre histoire. Attirée de bonne heure à la piété par les touches secrètes de la grâce et par les graves leçons du malheur, Louise-Thérèse ne se laissa éblouir ni par les agréments intérieurs et extérieurs dont la nature l'avait douée, ni par les promesses d'alliances qu'on lui faisait espérer, ni par les séduisantes perspectives qui s'ouvraient devant sa jeune imagination.

" Dans le cours de l'année 1700, nous la trouvons au parloir de l'Hôtel-Dieu, sollicitant et obtenant de la supérieure, la mère Juchereau de Saint-Ignace, la faveur de se consacrer à Dieu et aux pauvres dans sa communauté. Le regard pénétrant de la mère de Saint-Ignace n'avait pas tardé à découvrir dans cette jeune fille un grand cœur, un esprit et une maturité précoces, un ferme jugement rehaussé par une éducation et des manières excellentes, et avec tout cela une taille et une constitution robustes, en un mot toutes les facultés qui font une vaillante, utile et brillante hospitalière : elle joignait à cet ensemble de qualités les avantages d'une voix superbe qui faisait le soutien des psalmodies du chœur et l'embellissement des fêtes. La sœur de la Sainte-Vierge réalisa toutes les espérances qu'on avait fondées sur elle ; et au lendemain de sa profession, devenue une religieuse accomplie, souple et flexible comme une cire sous la main de ses supérieures, elle était préparée à remplir dignement les plus importantes comme les plus humbles fonctions

de la communauté. On la verra dans la suite se faire aussi grande dans les petits et modestes emplois que petite et modeste dans les grandes charges ; également admirable dans les offices de portière, de sacristine, de lingère et d'infirmière, que dans ceux d'hospitalière, d'assistante et de maîtresse des novices.

" La sœur de la Sainte-Vierge mourut le 16 octobre 1759. La riche héritière des d'Avène des Méloizes, qui avait été élevée dans l'or et dans la soie, expira sur un pauvre grabat, sans que ses sœurs, réduites à la dernière pauvreté, eussent même la consolation de pouvoir lui procurer les remèdes et les aliments qu'aurait exigé sa maladie." (1)

III

LOUIS-NICOLAS R. D'A. DES MÉLOIZES

Né à Québec le 14 février 1691.

Décédé à Québec le 1er juin 1692, et inhumé au cimetière paroissial.

IV

MARIE-THÉRÈSE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 13 juin 1692.

" Il y avait à peine trois mois que Louise-Thérèse des Méloizes était revêtue du saint habit de religion quand sa sœur Marie-Thérèse, qui n'avait que treize ans et demi, vint se jeter aux pieds de la supérieure de l'Hôtel-Dieu pour lui demander son admission au noviciat. Son extrême jeunesse lui fit rencontrer de graves obstacles ; mais sa courageuse persévérance finit par en triompher ; et, le 21 décembre 1705, elle vint prendre place à côté de celle qui dès lors fut doublement sa sœur. Son temps de postulat fut prolongé à raison de sa jeunesse jusqu'au 27 juin 1707, qu'elle reçut le voile blanc et prit le nom de Saint-Gabriel.

(1) L'abbé H. R. Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, pp. 342, 451.

" En 1711, pendant l'épidémie qui fit tant de victimes à l'Hôtel-Dieu, la sœur de Saint-Gabriel se prodigua avec une charité et une douceur admirables auprès de ses sœurs attaquées de la contagion et prit elle-même la maladie qui en huit jours la conduisit au tombeau, le 18 septembre 1711. Elle n'était âgée que de dix-neuf ans." (1)

V

MARIE-FRANÇOISE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 25 août 1693.

Mariée à Québec, le 14 avril 1711, à Eustache Chartier de Lotbinière, conseiller au Conseil Supérieur, fils de René-Louis Chartier de Lotbinière, premier conseiller au dit Conseil, et de Marie Lambert.

Elle décéda à Québec le 24 avril 1723, et fut inhumée dans l'église paroissiale.

La mort de sa femme fut pour M. de Lotbinière un si rude coup qu'il abandonna ses charges pour entrer dans les ordres sacrés. Il fut ordonné prêtre par Mgr de Saint-Vallier le 4 avril 1726. Peu de temps après, il était nommé archidiacre du chapitre de Québec. C'est M. de Lotbinière qui, le 2 janvier 1728, de concert avec l'intendant Dupuy, faisait de force à l'Hôpital-Général, à l'entrée de la nuit, l'inhumation de Mgr de Saint-Vallier. (2).

M. de Lotbinière mourut à l'Hôpital-Général de Québec le 15 février 1749.

Du mariage de Eustache Chartier de Lotbinière et de Marie-Françoise Renaud d'Avène des Méloizes naquirent huit enfants, dont trois se consacrèrent à Dieu. Louis-Eustache devint prêtre, François-Louis se fit récollet, et Louise entra à l'Hôpital-Général de Québec où elle fut connue sous le nom de mère Saint-Eustache. De leurs

(1) L'abbé H. R. Casgrain, *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 344.
(2) Voir le poème *Les troubles de l'église du Canada en 1728*.

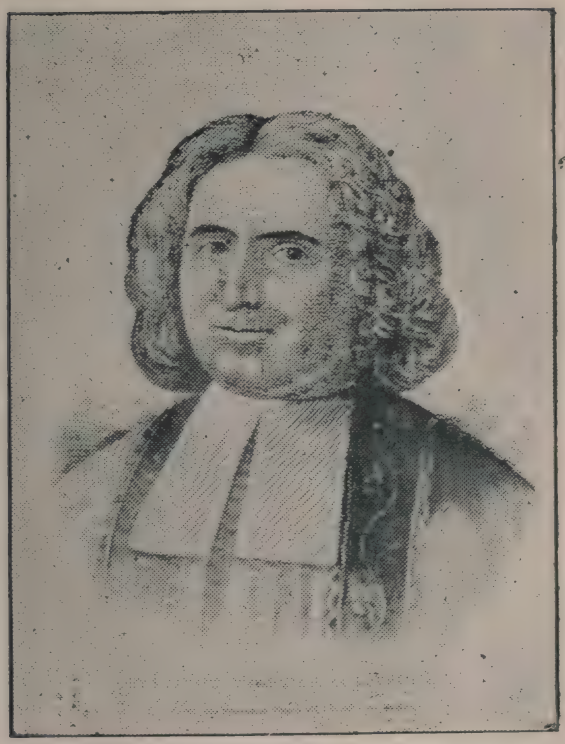

EUSTACHE CHARTIER DE LOTBINIERE

cinq autres enfants, trois moururent au berceau, une autre, Marie-Françoise, devint la femme de Antoine Juchereau Duchesnay, seigneur de Beauport, et, enfin Michel, celui qui avait coûté la vie à sa mère, perpétua le nom de Lotbinière. Louis XVI le créa marquis le 25 juin 1784. (1)

VI

MARIE-JEANNE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 5 décembre 1694.

Elle entra au noviciat des Ursulines de Québec. Mais Dieu ne lui ayant pas donné la vocation religieuse, elle s'ennuya dans le cloître et sortit bientôt.

En 1711, son grand-père, Nicolas Dupont, seigneur de Neuville, s'était engagé à la donner en mariage à Jean-François Martin de Lino, conseiller au Conseil Supérieur. Cet engagement était pris à peine de 10,000 livres de dédit, pour l'une ou l'autre des parties. Mais la jeune fille, dont on avait peut-être pas consulté l'inclination, refusa d'épouser le jeune de Lino. Le grand-père Dupont de Neuville, pour consoler le fiancé renvoyé, lui donna un emplacement avec maison, rue Saint-Pierre, à Québec. Le donataire, de son côté, s'engagea à lui payer une pension viagère de 500 livres. (2).

Marie-Jeanne Renaud d'Avène des Méloizes décéda à Québec le 3 septembre 1766, et fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu. Elle ne s'était pas mariée.

VII

NICOLAS-MARIE R. D'A. DES MÉLOIZES

Le continuateur de la lignée.

---

(1) Il est l'arrière-grand-père de sir Henri-Gustave Joly de Lotbinière.
(1) *Histoire du notariat au Canada*, vol. 1er, p. 233.

VIII

CATHERINE-MADELEINE R. D'A. DES MELOIZES

Née à Québec le 6 août 1697.

Elle reçut son instruction au couvent des Ursulines de Québec.

" La jeune Catherine-Madeleine ne se vit pas plus tôt lancée dans le monde et maîtresse de sa liberté, qu'elle voulut faire expérience des plaisirs qu'il offre, et elle livra son cœur à toutes les jouissances que la religion ne lui défendait pas absolument. Accueillie dès son début comme une élégante et belle personne, objet des hommages les plus flatteurs, entourée de mille distractions et bercée des illusions les plus vaines, Catherine-Madeleine, qui ne se défiait aucunement d'elle-même, succomba au prestige ; quelque bonne volonté qu'elle eût, la vanité se rendit bientôt complètement maîtresse de son cœur. Tous ses désirs se concentraient à plaire et à jouir ; aussi passait-elle d'ordinaire la première moitié du jour au lit ou à la toilette, et le reste aux promenades publiques et aux parties de plaisir, où les gilets bleus aux épaulettes d'or, où les flottants panaches des officiers français, jouaient alors le rôle éclatant réservé aujourd'hui aux gilets rouge-feu des officiers britanniques. Toujours la bienvenue au château Saint-Louis, il ne fallait pas la chercher ailleurs lorsqu'il y avait bal ou soirée.

" Catherine-Madeleine s'était attachée au monde par un *lien* si fort que *Dieu seul* pouvait le rompre. Ce fut Dieu, en effet, qui, dans sa miséricorde, vint délier cette infortunée captive du monde. Ce lien si fort était un " sien cousin " enrôlé au service du roi et qui combattait vaillamment sur les champs du Piémont. Dans le temps même où la jeune fiancée attendait son retour, il avait été blessé à mort et expirait dans un hôpital militaire; le prêtre qui l'avait assisté à ses derniers moments transmettait ces détails à sa famille. Cette nouvelle imprévue

fut apportée à la jeune fille au milieu d'une fête..... Quelle douleur pour elle ! que de larmes amères ne versa-t-elle pas !..... Mais Dieu dont la bonté est infinie eut pitié de cette enfant prodigue, de cette autre Madeleine ; il révéla à son cœur trop sensible un sujet infiniment plus digne de ses pleurs et de ses regrets : ses propres péchés, ses vanités, son amour inconcevable de la toilette, et tant de jours perdus pour le ciel !

"Elle assistait au milieu d'une réunion d'élite, au monastère des Ursulines, à la vêture de sa compagne de classe, mademoiselle de Ramezay. C'était là que Dieu l'attendait, que la grâce allait parler énergiquement à son cœur par la voix d'un de ses plus saints missionnaires du temps, qui fit un tableau saisissant de vérité du faux brillant des plaisirs du monde, et du solide bonheur de la vie religieuse. L'assaut de la grâce fut si subit et si violent, que la jeune fille eût bien de la peine à contenir son émotion jusqu'à la fin du discours ; incapable de se maîtriser davantage, elle se glisse hors de la chapelle et se dirige en toute hâte vers sa demeure, pendant que l'on chantait encore au sanctuaire le sort mille fois heureux de la nouvelle fiancée du Seigneur. Chemin faisant, ses larmes coulaient en abondance et la suffoquaient presque. La crainte d'être aperçue par quelqu'une de ses amies la porte à entrer à l'église des Jésuites, qui se trouvait sur son passage. Là, prosternée seule devant Dieu et cédant à la grâce, elle commence à détester ses vanités passées, elle demande pardon de ses coupables résistances, elle conjure le Seigneur de lui donner la force et le courage de rompre tout ce qui l'attachait aux créatures, lui avouant avec douleur qu'elle ne le pourrait jamais faire, sans un secours très-efficace ; elle appelle à son aide l'intercession de la sainte Vierge et des saints, s'adressant en particulier à saint François de Borgia auquel elle avait une dévotion spéciale.

" Cette prière terminée, Catherine-Madeleine essuie ses

larmes et se relève, se sentant pleinement fortifiée et résolue de se donner entièrement à Dieu. Elle régla au plus tôt avec son frère et ses sœurs tout ce qui concernait leur succession, puis demanda avec instance et humilité l'entrée du noviciat des Ursulines.

"Entrée le jour de la Nativité de la très sainte Vierge, elle reçut l'habit au mois de décembre suivant, sous le nom de son protecteur spécial, saint François de Borgia, et dès lors elle avança dans la perfection d'une manière surprenante.

"Catherine-Madeleine des Méloizes marcha sans s'arrêter un instant dans cette vie toute céleste de piété et d'abnégation : les vêtements les plus usés étaient les habits de son choix, le jeûne et l'abstinence lui semblaient un banquet délicieux, l'obéissance devint le plus doux emploi de sa liberté, la prière continuelle, l'unique charme de ses loisirs. La profession religieuse, en mettant le sceau à ses engagements et en multipliant les grâces, ne fit que donner une nouvelle impulsion à sa ferveur. Cette âme ainsi transformée, immolait de préférence tout ce qui avait le plus flatté sa vanité ou contribué à ses plaisirs passés. Ainsi, sa voix douce et mélodieuse fut désormais consacrée sans réserve à Dieu seul, par l'exercice continuel des chants de l'Eglise et de la récitation du saint office.

"Catherine-Madeleine des Méloizes, en se dépouillant de ses manières vaines et mondaines, avait conservé, comme le veulent les règles des Ursulines, cette exquise politesse qui donne tant de charmes à la vertu, surtout dans une communauté religieuse où l'on est incessamment en rapport les unes avec les autres, ainsi qu'avec les personnes du dehors. Quel beau spectacle que celui de cette gracieuse jeune novice, appliquant toute son adresse et sa prévenance à obliger ses sœurs, cherchant même à se faire leur servante, aimant de préférence les emplois les plus bas et les plus pénibles ! Comme elle comprenait bien qu'il lui était plus utile et plus glorieux aux yeux du sau-

veur des hommes, de balayer et de travailler des mains dans la maison du Seigneur, que de briller et de plaire dans les demeures splendides des mondains !

"Une des pratiques de la mère Catherine-Madeleine de Saint-Borgia était de chercher une expiation particulière pour chacune des jouissances dangereuses qu'elle s'était autrefois accordées ; ainsi pour expier le plaisir qu'elle avait pris à entendre de beaux compliments, elle voulait qu'on ne parlât plus au monastère que de ses défauts, et elle disait souvent avec ingénuité aux anciennes : "Ma mère, parlez-moi, je vous en prie, de mes défauts et de mes fautes."

"Cette âme d'élite qui avait volé plutôt que couru dans le chemin de la perfection, fut bientôt trouvée digne de la récompense. La mort n'eut rien d'affligeant pour cette fervente épouse de Jésus-Christ ; à travers les ombres du tombeau elle apercevait de loin le premier rayon de son bonheur éternel, et elle s'élança avec transport au-devant de l'Epoux des âmes, le 8 février 1725." (1)

IX

ANONYME

Né et décédé à Québec le 5 décembre 1698, et inhumé au cimetière paroissial.

Première génération : François-Marie R. d'A. des Méloizes
Deuxième génération : Nicolas-Marie R. d'A. des Méloizes

NICOLAS-MARIE RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES

Né à Québec le 21 janvier 1696.

Son grand-père, M. Dupont de Neuville, conseiller au Conseil Supérieur, fit beaucoup de démarches pour le faire entrer dans l'armée. Dès 1707,—il avait à peine onze ans—il écrivait au ministre de Pontchartrain en sa

(1) *Les Ursulines de Québec*, tome second, p. 216.

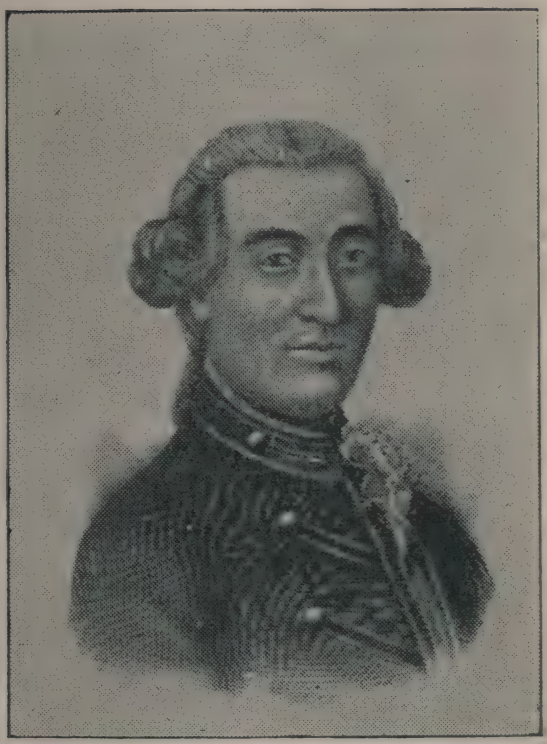

NICOLAS-MARIE R. D'A. DES MÉLOIZES

faveur. Celui-ci lui répondit qu'il serait heureux de l'employer aussitôt qu'il aurait l'âge voulu.

L'année suivante, en 1708, M. Dupont de Neuville renouvela ses démarches auprès de M. de Pontchartrain. Le 6 juin de cette année, le ministre lui répondait que le roi trouvait son petit-fils encore trop jeune pour le faire officier.

Le 7 juillet 1711, le ministre de Pontchartrain écrivait à M. Dupont de Neuville qu'il penserait au jeune des Méloizes lorsqu'il y aurait un emploi vacant.

Le 20 juin 1712, M. de Pontchartrain invitait M. Dupont de Neuville à prendre patience. Il ferait son possible pour procurer une enseigne à M. des Méloizes.

Enfin, en 1715, Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec, ayant joint ses sollicitations à celles de M. Dupont de Neuville, M. des Méloizes obtint une expectative d'enseigne. Elle était datée du 10 juillet.

Une année plus tard, le 27 avril 1716, il était fait enseigne en pied.

Le 6 juillet 1718, le Conseil de marine permettait à M. des Méloizes de passer en France. Il ne profita cependant de cette permission qu'à l'automne de l'année suivante. Il revint dans la Nouvelle-France en 1720 dans le vaisseau du roi, le *Chameau*.

La mort de M. de Marville et l'avancement de M. Rigaud de Vaudreuil ayant rendu deux lieutenances vacantes, elles furent accordées, le 12 juin 1724, l'une à M. Godefroy de Linctôt l'autre à M. des Méloizes.

M. Rey-Gaillard, commissaire d'artillerie au Canada, étant devenu comme en enfance, M. des Méloizes essaya de se faire donner sa charge.

La marquise de Vaudreuil écrivait au ministre en 1727 :

" Permettez aussi, Monseigneur, à la marquise de Vaudreuil d'avoir l'honneur de vous recommander le sieur des Méloizes, lieutenant dans les troupes du Canada,

comme son parent, de vous supplier de lui accorder l'emploi de commissaire d'artillerie dans le pays, qu'il a exercé et auquel il a donné toute son application depuis que le sieur Rey-Gaillard qui le possédait, était devenu comme en enfance ; et est persuadée, Monseigneur, qu'il n'y a pas d'officier dans le pays qui en soit plus capable et qu'il s'y appliquera de façon à se rendre de plus en plus digne de vos bontés." (1)

Le 14 mai 1728, le président du Conseil de marine informait le gouverneur de Beauharnois que l'application que M. des Méloizes donnait à se perfectionner dans l'artillerie ne pourrait qu'être utile à son avancement.

Deux ans plus tard, le 21 mars 1730, le président du Conseil de marine écrivait à M. des Méloizes lui-même qu'il ne pouvait lui donner de promotion faute de compagnie vacante.

A l'automne de 1732, M. des Méloizes fut chargé des *paquets pour la cour* et il passa en France à bord du *Rubis*, vaisseau du roi. "L'honneur d'être chargé de la correspondance et des paquets du gouverneur et de l'intendant pour la cour était très recherché : c'était une marque de confiance, qui pouvait procurer de l'avancement." (2)

"M. des Méloizes, écrivait l'intendant Hocquart au ministre le 18 octobre 1732, a été chargé par M. le général de nos paquets. Je ne peux que vous rendre de cet officier des témoignages très avantageux. Il aime et entend le service, et il est rempli de bonne volonté." (3)

M. des Méloizes profita de son séjour en France pour remettre au comte de Maurepas, président du Conseil de marine, un mémoire dans lequel il proposait d'établir à Québec des fourneaux à tuiles. Il offrait de faire l'opération pour son compte si on lui avançait 6,000 livres, ou

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 49, c. 11.
(2) L'abbé Auguste Gosselin, *Le clergé canadien et la déclaration de 1732*, p. 48.
(3) Correspondance générale, Canada, vol. 58, c. 11.

de diriger les travaux si elle était faite pour le compte du roi. Le roi ne pouvait lui procurer les 6,000 livres demandées, mais s'engagea à lui donner des secours s'il avait des succès dans son entreprise.

M. des Méloizes ayant fait de nouvelles instances, M. de Maurepas, au nom du roi, lui accorda, le 20 avril 1734, l'avance de 6000 livres pour tenter l'entreprise d'un fourneau à tuile.

C'est aussi pendant son séjour en France que M. des Méloizes obtint enfin le commandement d'une compagnie du détachement de la marine. Sa commission lui fut accordée le 1er avril 1733.

M. M. de Beauharnois et Hocquart, gouverneur-général et intendant de la Nouvelle-France, avaient proposé au roi de nommer M. des Méloizes à une des charges vacantes au Conseil Supérieur. Le roi, le 11 avril 1735, les informait qu'il ne pouvait faire cette nomination, les fonctions de conseiller ne convenant pas à la profession de militaire qu'exerçait M. des Méloizes.

Le 13 octobre 1735, M. M. de Beauharnois et Hocquart écrivaient au ministre au sujet de la fabrique de tuile établie par M. des Méloizes :

" A l'égard de l'établissement du fourneau à tuile projetté par le sieur des Méloizes, cet officier avait demandé en France dès l'année 1733 quelques ouvriers. La personne qu'il avait chargé de lui en envoyer ne l'a point fait. Le hasard en a procuré un l'année dernière au sieur des Méloizes. C'était un engagé venu par les vaisseaux marchands ; il l'a trouvé assez au fait pour instruire d'autres ouvriers, il l'a employé l'été dernier avec succès, il lui a fait faire quatre milliers de tuiles qui nous ont paru d'une aussi bonne qualité que celles que l'on fait en France, elles sont sonnantes, bien ceintes et bien moulées. Le sieur Hocquart les a fait employer au pignon du nord-est du bâtiment de la potasse, mais quelque bon que nous paraisse cet essai, il n'y a que l'épreuve d'un ou deux

hivers qui puisse nous faire juger de la bonne qualité de cette tuile. Nous serons attentifs à ne point nous y laisser tromper. Ce premier essai n'a pas laissé que de coûter au sieur des Méloizes. Il lui a fallu rétablir le fourneau à brique que le sieur de Lantagnac avait abandonné, et faire d'autres dépenses en ustensiles et bestiaux, dont il ne peut se dédommager qu'en augmentant sa manufacture, ce qu'il ne peut faire qu'après qu'il sera pleinement assuré du succès. Il est très capable de suivre cette entreprise, et ne s'engage qu'avec prudence dans les dépenses qu'il conviendra de faire pour cela. M. Hocquart lui a fait donner jusqu'à présent 200 livres seulement sur les 600 livres qu'il a ordre de lui faire prêter sur la nouvelle monnaie de carte. Il n'a pas eu besoin d'une plus forte somme pour commencer cet essai, et ne demandera à M. Hocquart le restant des 600 livres qu'après que l'on aura connu dans le cours de deux années l'impression que la rigueur de deux hivers aura faite sur les quatre milliers de tuile qui ont été fabriquées et posées sur la couverture du Palais. Ainsi cet officier est dans la nécessité de suspendre ses travaux jusque au printemps de 1737. Il n'y a aucun risque avec le sieur des Méloizes pour le remboursement des 2000 livres dans le temps fixé, ni pour le restant de la somme de 4000 livres si cette entreprise réussit."(1).

Le 26 avril 1736, M. de Maurepas écrivait à M. des Méloizes qu'il était heureux d'apprendre que la tuile qu'il fabriquait était aussi bonne que celle que l'on faisait en France.

Le 12 octobre 1736, MM. de Beauharnois et Hocquart écrivaient au ministre :

"Les sieurs de Beauharnois et Hocquart ont fait visiter les 3500 tuiles qui furent posées l'année dernière sur le toit d'un des magasins du Roi et que le sieur des Méloizes avait fait fabriquer. Il ne s'en est trouvé sur cette quantité que 35 qui ont été gâtées et endommagées par

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 63, c. 11.

la gelée, ce qu'ils attribuent à un défaut de cuisson auquel nous croyons qu'on peut remédier. Cependant pour s'assurer davantage de la qualité de cette tuile ils sont convenus avec le sieur des Méloizes qu'il suspendrait ses travaux jusqu'à l'année prochaine. Ils feront faire alors une nouvelle visite de ces mêmes tuiles, et s'il est reconnu que les gelées d'hiver n'ayant fait aucune impression sur ce qui reste de bon, le sieur des Méloizes prendra les mesures nécessaires pour continuer son entreprise. Il sent aussi bien que les sieurs de Beauharnois et Hocquart qu'il ne serait pas prudent de se livrer dans des dépenses sans être pleinement assuré du succès. Au surplus, le sieur Hocquart veillera au remboursement des 2000 livres qui ont été avancées à cet officier, et il n'y a aucun risque à courir pour cette somme et pour les 4000 livres restantes si l'emprunt a lieu." (1)

Le 8 novembre 1737, M. M. de Beauharnois et Hocquart écrivaient au ministre :

"Nous avons fait faire une nouvelle visite des 3500 tuiles de la fourniture du sieur des Méloizes qui avaient été posées sur le toit d'un des magasins du Roi en 1735. Il fut reconnu l'année dernière que de ce nombre il n'en avait péri par les gelées que 35. Il s'en est trouvé plus de 200 dans la seconde visite. Les ouvriers qui y ont assisté avec nous estiment que le mortier avec lequel les tuiles avaient été posées n'avait point séché assez promptement, qu'il avait humecté et attendri les tuiles que la gelée étant survenue, elle les avait fait rompre en les bouleversant. Nous avons d'autant plus lieu de le croire ainsi que dans le nombre des 3500 le sieur des Méloizes en avait fait faire 250 percées et qui ont été posées au même toit avec des clous sans mortier, de la même manière qu'on pose les ardoises. Il ne s'en est trouvé de ces dernières qu'une seule de rompue par l'effort de la gelée pendant les deux hivers qu'elles y ont été exposées quoiqu'-

(1) Correspondance générale, Canada, vol 65, c. 11.

elles ne fussent pas d'une meilleure qualité que les autres, ayant été faites de la même terre et cuites dans le même fourneau. Ainsi il y a toute apparence qu'on réussira par la suite à faire des tuiles de bonne qualité. Mais le sieur des Méloizes, avant de faire une entreprise considérable, veut être pleinement convaincu du succès. Le dommage arrivé l'hiver dernier l'avait extrêmement découragé et il était dans le dessin d'abandonner et de rembourser les 2000 livres que le sieur Hocquart lui avait fait avancer. Nous l'avons engagé à faire faire encore l'été prochain un nouvel essai de tuile percée pour poser à cloux. Il demande que l'épreuve en soit faite pendant deux hivers, et si ce nouvel essai réussit, il se déterminera à faire un établissement solide. Les accidents du feu sont si fréquents en ce pays que nous prendrons sous le bon plaisir de Sa Majesté tous les moyens praticables pour nous en préserver. Nous laisserons toujours en place les 250 premières tuiles percées et s'il ne leur arrive pas plus de dommage qu'elles en ont souffert, le sieur des Méloizes travaillera encore plus sûrement après le second essai." (1)

Le 27 avril 1741, le président du Conseil de marine informait M. des Méloizes qu'il lui accordait un délai de trois ans pour rembourser les 2000 livres que le roi lui avait avancées pour poursuivre son entreprise.

Le roi lui-même s'intéressait à la fabrication de cette tuile. Le 12 mai 1741, il faisait écrire à MM. de Beauharnois et Hocquart qu'il avait appris avec beaucoup de plaisir que l'essai de M. des Méloizes avait réussi et que ses tuiles s'étaient bien conservées.

M. des Méloizes mourut à Québec le 4 juillet 1743, et fut inhumé dans la chapelle de la Sainte-Famille de l'église paroissiale.

Il avait épousé, à Québec, le 19 avril 1722, Angélique, fille de René-Louis Chartier de Lotbinière et de Marie-

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 67, c. 11.

Madeleine Lambert. Elle était veuve de Jean-François Martin de Lino, en son vivant procureur du roi de la prévôté et amirauté de Québec (1)

Le 26 octobre 1744, MM. de Beauharnois et Hocquart priaient le ministre d'accorder une pension à madame des Méloizes :

"Nous avons l'honneur de vous informer de la mort de Mme de la Chassaigne arrivée le printemps dernier qui laisse une pension de huit cents livres dont elle jouissait sur le trésor royal. Nous n'avons pas manqué d'être sollicités par les dames de Boishébert et des Méloizes pour vous suplier de vouloir bien faire (sur cette pension vacante) l'application des bontés dont vous avez agréable de les flatter lorsque les circonstances deviendraient favorables, mais n'ayant point approuvé, Monseigneur, la proposition de cette espèce que nous avions eu l'honneur de vous faire l'année dernière en faveur de la dame de Boishébert, nous n'avons osé insister à vous la faire cette année qu'en vous suppliant de luy continuer les favorables dispositions où vous voulez bien être à son égard si les circonstances vous permettent de luy en faire ressentir les effets ainsi qu'à la dame des Méloizes. La mort de la dame de Langloiserie laisse aussi une pension vacante sur les charges du Domaine, etc." (2)

La demande du gouverneur et de l'intendant demeura sans effet puisque nous voyons, cinq ans plus tard, le gouverneur de la Jonquière s'intéresser au sort de madame des Méloizes. Le 20 septembre 1749, il écrivait au ministre :

" Madame de Joannes qui jouissait d'une pension de quatre cents francs, est décédée l'hiver dernier ; je vous supplie, Monseigneur, de vouloir bien disposer de cette pension en faveur de madame des Méloizes. C'est la veuve d'un capitaine d'infanterie qui a bien servi ; elle a

(1) Précisément celui que sa sœur avait refusé d'épouser.
(2) Correspondance générale, Canada, vol. 81, c. 11.

grand besoin de ce secours ayant une famille nombreuse et un enfant au service." (1)

L'année suivante, le 16 octobre 1750, de concert avec l'intendant Bigot, M. de la Jonquière sollicitait de nouveau le ministre de ne pas oublier madame des Méloizes dans ses faveurs :

" La dame Amariton que vous nous marquez être morte laisse une pension de 150 livres vacante. Madame de Rigauville qui en avait une l'est aussi, de même que mademoiselle de Ramesay. Nous vous prions, Monseigneur, de vouloir bien les procurer à madame de Croizille qui est dans une indigence extrême et qui a avec elle sa fille qui n'a non plus aucun bien et à mesdames des Méloizes et de Boishébert. Ces trois dames sont veuves de capitaines et la dernière est sœur de feue madame de Ramesay." (2)

Madame des Méloizes mourut à Québec le 12 décembre 1772, et fut inhumée dans le cimetière de l'Hôtel-Dieu.

Elle avait eu dix enfants :

I

ANGÉLIQUE-GENEVIÈVE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 11 décembre 1722.

Mariée, à Québec, le 3 janvier 1746, à Michel-Jean-Hugues Péan, écuyer, sieur de Saint-Michel, officier des troupes du détachement de la marine, et aide-major de Québec, fils de Hugues-Jacques Péan, écuyer, seigneur de Livaudière, chevalier de Saint-Louis, major des place et gouvernement de Québec, et de dame Marie-Françoise Pecaudy de Contrecœur.

" M. Péan avait joué un rôle assez peu enviable au Canada, et il s'y était largement enrichi, grâce à la puis-

(1) Correspondance générale, Canada, vol. 93, c. 11.
(2) Correspondance générale, Canada, vol. 95, c. 11.

MICHEL-JEAN-HUGUES PÉAN

ANGÉLIQUE-GENEVIÈVE R. D'A. DES MELOIZES

sante protection de Bigot qui l'avait mis en proche contact avec le trop fameux Cadet.

" Les mauvaises langues du temps disaient que Péan devait sa bonne fortune à l'heureuse influence de sa femme sur le laid et pompeux Bigot. Jeune, belle, gracieuse, obligeante même, elle exerçait un singulier prestige auprès de l'intendant ; toutes les faveurs de celui-ci passaient par ses mains ! Elle était la " Pompadour " en petit, quoi ! Aussi jouissait-elle à peu près, de la même considération que celle-ci parmi les Canadiens.

" A la chute de Québec, M. et madame Péan passèrent en France.

" Retenu à la Bastille, lorsque les autres voyaient leur sort décidé, M. Péan y demeura, à son grand chagrin, plongé dans une profonde inquiétude, encore six mois, à l'expiration desquels, il fut condamné, lui aussi, à restituer au roi 600,000 livres, ce qu'il se hâta de faire, tout heureux d'en être quitte pour si peu.

" Heureusement délivré, échappé de sa prison, il se retira dans une de ses terres, celle d'Onzain, car il en avait acquise plusieurs depuis son séjour en France, où il faisait beaucoup de dépenses, tandis que sa femme, rapporte un chroniqueur du temps, était à Blois, et pleine de charité, soutenait toutes les familles canadiennes qui les avaient suivis en France. (1).

M. Péan mourut à Cangy (Indre-et-Loire), le 21 août 1782.

Madame Péan mourut à Blois en 1792.

De leur mariage était née, à Québec, le 12 octobre 1751, une fille, Angélique-Renée-Françoise Péan, qui se maria, le 5 septembre 1769, à Louis-Michel, marquis de Marconnay, colonel d'infanterie, grand prévôt du Pas-de-Calais. Elle mourut sans postérité en mars 1779.

---

(1) Hon. juge Baby, *Canadian Antiquarian*, troisième série, vol. I, p. 186.

II

CHARLOTTE-LOUISE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 25 mai 1724.

Décédée à Charlesbourg le 10 septembre 1724, et inhumée dans la chapelle Saint-Joseph de l'église de cette paroisse [1].

III

MARIE-LOUISE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 11 août 1725.

Décédée à Lorette le 5 mai 1731, et inhumée dans le cimetière paroissial.

IV

LOUISE-ELIZABETH R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 22 septembre 1726.

Décédée à Québec le 28 avril 1739, et inhumée dans la chapelle des Ursulines.

V

ANONYME

Né à Beaumont le 15 octobre 1728.

Décédé au même endroit le 23 octobre 1728, et inhumé dans l'église paroissiale.

VI

NICOLAS R. D'A. DES MÉLOIZES

Le continuateur de la lignée.

VII

LOUIS-FRANÇOIS R. D'A. DES MÉLOIZES

Né à Québec le 24 février 1731.

---

(1) Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*, vol. 6, p. 547) fait erreur à son sujet.

Il entra dans les troupes du détachement de la marine.

A la bataille de Carillon, en 1758, il se signala par sa bravoure et sa capacité.

Il termina prématurément sa carrière à la bataille de Sainte-Foy, le 28 avril 1760. Il fut tué à la tête des grenadiers dont il était lieutenant.

VIII

LOUISE-GILETTE R. D'A. DES MÉLOIZES

Née à Québec le 13 mars 1732.

Mariée, à Québec, le 23 septembre 1754, à Louis-Antoine Dazemard de Lusignan, sous-lieutenant de la compagnie des canonniers bombardiers, fils de Paul-Louis Dazemard, sieur de Lusignan, capitaine d'une compagnie de la marine, et de Marie-Madeleine Bouat.

Après la conquête, M. de Lusignan retourna en France avec sa famille.

Il devint plus tard gouverneur des Guyanes française et hollandaise.

Madame de Lusignan décéda le 6 avril 1799.

IX

EUSTACHE-LOUIS R. D'A. DES MÉLOIZES

Né à Québec le 11 mai 1734.

Décédé à Québec le 26 mars 1787 (1).

X

PIERRE-LOUIS R. D'A. DES MÉLOIZES

Né à Québec le 13 mai 1735.

Décédé à Beauport le 4 août 1735, et inhumé dans le cimetière de cette paroisse. (2)

---

(1) Ce renseignement nous est fourni par M. le comte des Méloizes. Les registres paroissiaux de Québec généralement been tenus ne font cependant aucune mention de la mort de Eustache-Louis Renaud d'Avène des Méloizes.

(2) L'acte de sépulture porte Joseph-Pierre mais c'est bien de Pierre-Louis dont il s'agit.

LOUISE-GILETTE R. D'AVENE DES MÉLOIZES
Épouse de Louis-Antoine Dazemard de Lusignan.

Première génération : François-Marie R. d'A. des Méloizes
Deuxième génération : Nicolas-Marie R. d'A. des Méloizes
Troisième génération : Nicolas R. d'A. des Méloizes

NICOLAS RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES

Né à Québec le 21 novembre 1729.

Il entra dans l'armée dès qu'il fut en âge de servir.

En 1755, il assistait, à la tête de sa compagnie, à la bataille du lac Saint-Sacrement où les Français furent défaits à cause de la présomption du général Dieskau.

En 1757, une petite troupe canadienne commandée par M. Rigaud de Vaudreuil et ayant pour officiers MM. de Corbière, de Langlade, Hertel, La Chapelle et des Méloizes, attaquait, aux environs de Carillon, 22 barges anglaises contenant 350 hommes commandés par le colonel Parker, qui avait succédé à Schuyler. Ils s'emparèrent de 20 barges et firent beaucoup de prisonniers.

M. des Méloizes était, le 8 juillet 1758, à l'affaire de Carillon, où Montcalm battit l'armée anglaise.

Le 1er janvier 1759, M. des Méloizes était fait aide-major des troupes détachées de la marine au Canada.

Le 28 avril 1760, à Sainte-Foy, il remplissait les fonctions de capitaine aide-major. Il fit dans cette journée des prodiges de valeur et fut blessé à la cuisse d'un éclat de bombe.

M. de Vaudreuil, écrivant au ministre Berryer, de Montréal, le 3 mai 1760, dit :

"M. des Méloizes, capitaine aide-major de nos troupes, attaché à la brigade de la marine, fit des prodiges de valeur ; il eut enlevé deux drapeaux aux ennemis qu'il avait laissé derrière lui, si un faux avis ne lui eut persuadé que ces drapeaux étaient déjà entre les mains du régiment de Guyenne."

Le chevalier de Lévis, témoin de sa belle conduite, écrivait à son tour à M. Berryer, le 28 juin 1760 :

" Le sieur Mélouèze (Méloizes), premier capitaine-aide-major, a été blessé dangereusement ; c'est un officier de

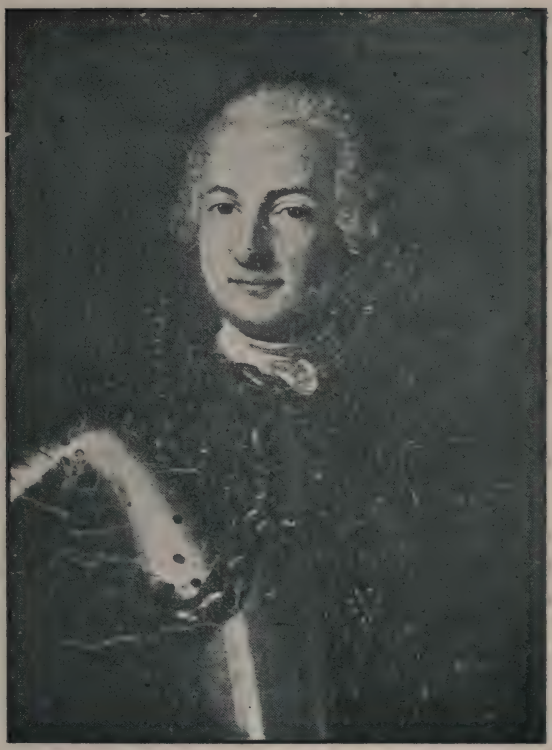

NICOLAS RENAUD D'AVENE DES MELOIZES.

distinction et qui a des talents. Je crois qu'il mérite la croix de Saint-Louis ; cette grâce donnera de l'émulation aux officiers de l'état-major. " (1)

Cette récompense tant convoitée par tous les braves lui fut accordée le 24 mars 1761.

M. des Méloizes s'embarqua pour la France avec les débris de l'armée francaise.

Jeté à la Bastille avec un grand nombre de ses compagnons d'armes, sous le prétexte qu'ils avaient pris part aux prévarications de l'intendant Bigot, il fut honorablement acquitté après une longue instruction.

Le 11 janvier 1764, le roi faisait adresser la lettre suivante au duc de Praslin :

" M. des Méloizes, ci-devant capitaine aide-major en Canada, ayant, monsieur le duc, été retenu à la Bastille pour les affaires du Canada dans lesquelles il n'a point eu de part puisqu'il a été déchargé par le jugement de toute accusation, il a besoin de passer dans cette colonie pour aller vaquer à ses affaires et y vendre son bien. Je vous prie de vouloir bien lui obtenir de la cour d'Angleterre par le canal de M. de Guerchy, une prolongation de terme d'une année au delà de celui fixé par le traité, sa détention ayant été plus longue que ce temps là, afin qu'il puisse jouir dans cette colonie de toutes les facilités promises par le même traité du bénéfice duquel il n'a pu profiter puisqu'il se trouvait détenu. Il compte passer à Québec dans les six premiers mois de cette année." (2)

M. des Méloizes revint, en effet, au Canada dans le cours de 1765, et vendit son fief de Neuville à Joseph Brassard Descheneaux.

En 1787, il siégea à l'assemblée provinciale de l'île de France comme représentant de la noblesse pour le département de Senlis.

Il décéda à Blois le 11 septembre 1803.

---

(1) *Lettres du chevalier de Lévis concernant la guerre du Canada*, p. 364.
(2) *Rapport concernant les archives canadiennes pour l'année 1904*, p. 28.

M. des Méloizes avait épousé, au château de Fresnoy, le 5 janvier 1767, Agathe-Louise, fille du marquis de Fresnoy et d'Elisabeth-Louise Blanchard de la Rochette. Le marquis de Fresnoy descendait par sa mère de l'amiral de Coligny, si célèbre dans les guerres de la France. Agathe-Louise de Fresnoy étant enfant unique transmit à la famille des Méloizes le titre de *marquis de Fresnoy*, conféré à Henri de Fresnoy, son aïeul, au mois d'août 1652, et dont par une flatteuse dérogation aux règles établies, la jouissance avait été étendue à la descendance féminine. " Ayant égard, est-il dit dans ces lettres, aux grands et recommandables services que notre cher et bien-aimé Henri de Fresnoy, sieur de Neuilly, nous a rendus, et à ceux que ses père et ayeux ont ci-devant faits à nos prédécesseurs rois..... Mettant d'ailleurs en considération la qualité de la terre et seigneurie de Fresnoy.... relevant entièrement de nous.... avec droit de haute, moyenne et basse justice, et de laquelle sont tenues et mouvantes plus de cinquante terres nobles..... avons de grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale.... érigé en titre, dignité et prééminence de marquisat les dites terres et seigneuries de Fresnoy, Neuilly, Saint-Just, Bornel, Baillon, etc, etc, sous le nom de Fresnoy, pour en jouir et user le dit sieur de Fresnoy, ses hoirs successeurs et ayant cause mâles et *femelles*, pleinement, paisiblement et perpétuellement, nonobstant tous règlements, ordonnances, déclarations et lettres à ce contraires, auxquels nous avons dérogé et dérogeons."

Madame des Méloizes décéda à Blois le 2 avril 1808. Dernière descendante de la maison de Fresnoy, elle transmit, comme nous venons de le voir, à la famille des Méloizes le titre de marquis de Fresnoy.

Elle laissait un fils et deux filles :

AGATHE-LOUISE DE FRESNOY
Épouse de Nicolas R. d'A. des Méloizes.

I

MARIE-NICOLAS R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Le continuateur de la lignée.

II

LOUISE-ÉMILIE R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Mariée, à Blois, le 14 août 1798, à Paul-Philippe-Antoine Menjot, chevalier, seigneur d'Albert au Maine, de Beauvais, les Anglées, Cangy en Blésois, vicomte de Champfleur-Groustel, veuf de Catherine-Françoise Trézin. (1)

Elle eut deux fils dont l'un épousa sa cousine, Edme-Gabrielle, fille du marquis Marie-Nicolas Renaud d'Avène des Méloizes-Fresnoy.

III

ROSALIE-CHARLOTTE-ANTOINETTE R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Née le 27 août 1779.

Mariée, le 28 avril 1800, à Pierre-François-Louis, marquis d'Aux, veuf de Marie-Louise-Adélaïde d'Aux.

Le marquis d'Aux mourut au Mans le 23 février 1833. (2)

Sa veuve décéda au château d'Aux le 5 août 1865, à l'âge de 85 ans.

Elle avait eu un fils et trois filles.

Première génération : François-Marie R. d'A. des Méloizes
Deuxième génération : Nicolas-Marie R. d'A. des Méloizes
Troisième génération : Nicolas R. d'A. des Méloizes
Quatrième génération : M.-N. R. d'A. des Méloizes-Fresnoy

(1) La famille Menjot, originaire de Champagne, a occupé pendant quatre siècles dans la magistrature et dans l'armée un rang aussi distingué qu'honorable. On trouvera une notice généalogique sur la famille Menjot dans l'*Annuaire de la noblesse de France* de M. Borel d'Hauterive, année 1877.

(2) Le marquis d'Aux était de la même famille que le chevalier d'Aux qui servit dans la Nouvelle-France sous le comte de Frontenac. Les Iroquois le gardèrent prisonnier deux ans et quatre mois. Les archives du département de la marine à Paris contiennent un plan de Boston fait par le chevalier d'Aux en 1692.

MARIE-NICOLAS RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES-FRESNOY.

Né au château de Saint-Just, commune de Neuilly-en-Thelle (Oise) le 3 octobre 1768.

Il fut d'abord officier au régiment de Bourbonnais (1785).

Il entra ensuite dans les mousquetaires du Roi (1792).

Le prince de Broglie attacha plus tard M. des Méloizes-Fresnoy à sa personne en qualité d'aide de camp.

Ardent royaliste, le marquis des Méloizes-Fresnoy fut forcé, sous l'Empire, de chercher un refuge hors de France. Dans le cours de son exil, il entreprit de venir au Canada visiter les familles avec lesquelles il était allié les de Lotbinière, les de Lery, les Juchereau Duchesnay, etc. Le navire sur lequel il s'était embarqué fut pris par deux frégates françaises et il dût renoncer à son projet.

La lettre suivante qu'il écrivait à son cousin M. Juchereau Duchesnay, le 2 juillet 1824, donne d'intéressants détails sur ses pérégrinations pendant cette époque tourmentée :

" Plusieurs lettres que j'ai reçues de vous, mon cher cousin, me font vivement regretter que nous soyons aussi éloignés l'un de l'autre, et que les moyens de correspondre ne nous soient pas faciles. Il parait qu'aucune de mes lettres ne vous sont parvenues ; j'ai il y a longtemps écrit à M. de Lotbinière et je n'ai pas eu plus de succès. M. de Saint-Denys vient de m'écrire pour m'offrir très obligeamment de se charger de cette lettre, en m'apprenant qu'il a des moyens assurés de vous la faire parvenir, et je saisis avec empressement une occasion aussi favorable. Que d'événements, mon cher cousin, se sont succédés depuis que nous nous sommes vus ; après dix années passées hors de France, je suis parvenu à y rentrer et je n'ai joui que bien peu de temps du bonheur inexprimable de revoir mon bon et respectable père dont j'ai

MARIE-NICOLAS RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES-FRESNOY

reçu deux ans après les derniers soupirs, et quatre ans après cet affreux malheur ceux de mon excellente mère. Dans le cours de mon exil j'ai entrepris de me rendre en Canada. Il eut été bien consolant pour moi puisque la France m'était interdite de pouvoir arriver dans un pays où j'avais des parents et des amis. Je n'ai pas eu cette satisfaction. Je fus arrêté au milieu de la traversée par deux frégates françaises la *Décade*, capitaine Rolland, et la *Néréïde*, capitaine Pepin. Je me donnai pour sujet de Sa Majesté Britannique et je me tirai ainsi d'affaires. Je n'ai pas oublié que votre père mit à Londres une somme à ma disposition pour entreprendre ce voyage; je n'usai point de ce secours par la crainte que j'avais de ne pouvoir en effectuer la remise, mais je conserverai toute ma vie le souvenir de cette bienveillante attention.

"Je suis marié et aujourd'hui père d'une nombreuse famille. J'ai sept enfants dont quatre garçons. L'aînée de mes filles vient d'épouser son cousin germain fils aîné de ma sœur aînée. Mes autres filles sont encore trop jeunes pour être établies. Je vis aujourd'hui à Blois où je me suis marié. J'y ai une petite aisance et j'ajoute à mon revenu les appointements de secrétaire-général de la Préfecture qui sont de trois mille francs.

"Peu d'années avant son décès mon père avait reçu plusieurs lettres du vôtre, et dans ces lettres il lui témoignait le plus ardent désir de quitter le Canada et de venir s'établir en France après avoir vendu sa terre de Beauport. Malgré toute la satisfaction que nous aurions éprouvée de voir revenir au milieu de nous un parent des procédés duquel nous avions tant à nous louer, mon père en fit le sacrifice et le dissuada d'une pareille résolution, qui dans le fait n'était pas sans dangers pour sa fortune et sa famille dans un temps où notre pays se ressentait si vivement des affreuses secousses qu'il avait éprouvées.

"Juchereau l'aîné est fort avancé au service, il est à la veille d'être fait maréchal de camp. Il est décoré de plu-

sieurs ordres et est commandeur de l'ordre royal de la Légion d'honneur. C'est un officier très distingué. Il a une fille qui annonçait devoir être et que l'on m'a dit être devenu fort jolie et très spirituelle.

"Son frère cadet est dans la magistrature.

"Adieu, mon cher et bon ami, recevez les affectueux compliments de ma femme et de mes enfants, et les regrets qu'ils ont de ne pas vous connaître, et de n'avoir pas même l'espérance de vous voir.

"Mes sœurs à qui j'ai fait part de l'amitié que vous voulez bien conserver à notre famille y ont été très sensibles et me chargent de leurs affectueux compliments. L'aînée est veuve de M. de Menjot, gentilhomme normand, qui était propriétaire dans les environs de Blois. La cadette a épousé le marquis d'Aux, dans la province du Maine. Ma sœur aînée a deux fils dont l'aînée a épousé ma fille ; ma sœur cadette a un fils et trois filles.

"Puisque vous avez de l'amitié pour nous j'ai lieu de penser, mon cher cousin, que ces détails ne vous paraîtront pas de trop.

"Adieu, encore une fois ; soyez assuré de mon tendre souvenir et conservez toujours mémoire de moi.

"Vous avez en Canada une branche de la famille de Salaberry. Le père de ma femme, le comte de Cheverny, était cousin germain du comte de Salaberry, aujourd'hui député à la Chambre des départements (sic). Ainsi par moi et par ma femme vous voyez que nous sommes liés au Canada.

"Je pense que mes plus proches parents sont aujourd'hui M. de Lotbinière, vous et M. de Lery et que mon père était allié à un grand nombre de Canadiens dont plusieurs sont restés dans ce pays et y ont des descendants. Je regrette beaucoup d'avoir été arrêté en chemin et de n'avoir pas fait la connaissance de cet excellent pays."

Le marquis des Méloizes-Fresnoy fut fait chevalier de Saint-Louis par Louis XVIII en récompense de sa fidélité à la cause royale.

Le marquis des Méloizes-Fresnoy mourut à Blois le 8 mai 1841.

Il avait épousé, à Blois, le 22 novembre 1802, Aimée-Zéphirine, fille de Bernard-Marie-Joseph-Pierre Dufort, comte de Cheverny, et de Elisabeth de Cabneil.

Elle décéda au château du Breuil (Loir et Cher) le 19 octobre 1837.

De leur mariage naquirent quatre fils et trois filles :

I

EUGENE R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Né à Blois le 28 août 1805.

Il fut longtemps conservateur des forêts à Bourges.

Le marquis des Méloizes Fresnoy mourut à Bourges le 31 janvier 1890.

Il était à sa mort officier de la Légion d'Honneur.

Il avait épousé à Issoudun, le 11 juillet 1834, Pauline-Nancy Thabaud de Linetière.

Elle est décédée à Bourges le 15 mars 1900, laissant deux filles :

I. Aimée-Zéphirine-Elisabeth-Louise-Jeanne Renaud d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née à Issoudun le 22 septembre 1838.

Non mariée.

II. Marie-Henriette R. d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née à Issoudun le 29 février 1844.

Mariée à Bourges, le 20 février 1865, à son cousin-germain Albert-Eugène-Maxime Renaud d'Avène, comte puis marquis des Méloizes-Fresnoy.

II

CHARLES-LOUIS-ERNEST R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Le continuateur de la lignée.

AIMÉE-ZÉPHIRINE DE DUFORT CHEVERNY
Épouse de Marie-Nicolas R. d'A. des Méloizes

III

MAXIME R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Né à Blois le 26 novembre 1812.

Sous le règne de Louis-Philippe, il fut consul de France à Damas, puis à Beyrouth, et se distingua dans ces deux postes par son courage et son dévouement à ses nationaux pendant l'expédition de Méhémet-Ali en Syrie (1840).

Il devint ensuite chef de cabinet de M. Drouin de Lhuys, dont il était l'ami personnel.

Plus tard, il fut consul général de France à Amsterdam, puis ministre plénipotentiaire à Weimar, à Carlsruhe, et enfin à Munich.

" C'était un homme bienveillant, extrêmement affable, de manières charmantes, d'un jugement très sain, de sentiments élevés, et d'une droiture inflexible, mérite bien rare dans une époque où la rouerie et la duplicité dominaient de plus en plus au sein des gouvernements, s'y faisant les alliés des forces révolutionnaires, pour précipiter l'Europe dans les aventures les plus subversives.

" M. des Méloizes était complètement étranger à la cabale qui, sous les auspices du prince Napoléon, avait inspiré la guerre d'Italie et qui vers 1866 nous entraînait dans la fatale complicité de l'alliance italo-prussienne.

" Cette cabale s'incarnait surtout dans trois personnages dont l'influence fût particulièrement funeste à notre politique en Europe, bien qu'ils aient plus tard, chacun pour son compte, répudié cette affinité, c'étaient MM. Rouher, de la Valette et Benedetti. Tous trois étaient ardents zélateurs de l'unité italienne, singulière passion pour des hommes d'Etat et des politiques français. Tous trois aussi, comme le prince Napoléon, étaient foncièrement hostiles au catholicisme et se réjouissaient ouvertement des odieuses spoliations perpétrées par le roi galant-homme et ses dignes affiliés sur le domaine de l'Eglise. Tous trois fraternisaient avec Renan, Sainte-Beuve, Méri-

mée, About et tout le cénacle des esprits-forts dans les agapes maçonniques du Palais-Royal. L'histoire a trop dédaigné, ce me semble, l'action néfaste de cette coterie voltairienne et courtisanesque sur nos destinées.

" Sincèrement catholique, M. des Méloizes voyait avec douleur ces menées antireligieuses. Il jugea sévèrement ces incartades de princes, de hauts dignitaires et de virtuoses sans principes, qui, par haine de l'Eglise, s'associaient d'un cœur léger aux pires passions du jacobinisme. En diplomatie, il était pour la vieille tradition française, et, sans égard pour la faveur du moment, traitait l'unité italienne de duperie pour nos intérêts et de menace pour la France. Quant à l'unité allemande, il avait pu de bonne heure, à Weimar puis à Carlsruhe, en démêler les tendances exclusivement gallophobes et c'était avec une énergie patriotique, qu'il en combattait les progres. Et pendant que les Tuileries étaient en coquetterie réglée avec le comte Bismarck et se faisaient berner par ce grand mystificateur, crédule à ses promesses les plus décevantes ; M. des Méloizes ne cessa de mettre notre gouvernement en garde contre ses embûches et de le signaler à la vigilance de nos hommes d'Etat comme l'ennemi le plus dangereux de la France. Plus d'une fois, cette sincérité déplut en haut lieu.

" Dans son aveuglement opiniâtre, l'Empire voulait des complaisants et non des conseillers. A plusieurs reprises, des amis, des collègues avertirent M. des Méloizes que sa correspondance était "trop accentuée dans un certain sens", et qu'il serait prudent à lui de se montrer moins anti-prussien dans ses dépêches et ses suggestions. Mais il n'en persista pas moins à faire son devoir de diplomate et de patriote jusqu'au jour où l'empereur Napoléon III, dans l'espoir assez chimérique d'inaugurer une ère d'intimité plus étroite avec la Bavière, jugea utile de s'y faire représenter par un de ses chambellans. " (1)

(1) La *Vérité Française*, juin 1903.

Le vicomte des Méloizes-Fresnoy décéda à Versailles le 8 décembre 1887.

Il avait été fait grand officier de la Légion d'Honneur.

Marié à Paris, le 9 mai 1843, à Sophie-Clémence Poupillier.

Elle décéda à Versailles le 30 octobre 1903.

Elle avait eu trois filles :

I. Marthe-Clémentine-Zéphirine R d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née à Nogent-sur-Marne le 1er octobre 1851.

Mariée à LaRochelle, le 12 avril 1871, à Alexandre-Edouard-Marie de Chérade, comte de Montbron.

II. Renée-Anna R. d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née à Paris le 8 février 1856.

Chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière.

Mariée, à Versailles, en avril 1904, à Paul Lefèvre.

III. Maxime-Edouard-Mathilde R d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née à Weimar le 21 février 1859.

Décédée à Versailles le 22 juillet 1887.

Elle ne s'était pas mariée.

IV

HENRI R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Né à Blois le 26 mars 1821.

Colonel de cavalerie et officier de la Légion d'Honneur.

Décédé à Bône (Algérie) le 24 juillet 1875.

Non marié.

V

EDME-GABRIELLE R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Née à Blois le 12 octobre 1803.

Mariée, à Blois, le 6 avril 1824, à Paul-Louis-Augustin Menjot, vicomte de Champfleur-Groustel, chevalier de la Légion d'Honneur.

Elle décéda au château de Cangy (Indre et Loire) le 13 décembre 1857.

Le vicomte de Champfleur-Groustel est mort à Alençon le 18 août 1880.

VI

ZÉPHIRINE-AIMÉE R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Née à Paris le 3 octobre 1807.

Mariée, à Blois, le 1er mai 1827, à Guillaume-Lionel-Alexandre Saint-John, marquis de Crêvecœur, préfet des Bouches du Rhône, commandeur de la Légion d'Honneur.

Elle décéda à Versailles le 21 juin 1873.

Le marquis de Crêvecœur est mort à Versailles le 11 avril 1877.

VII

MARIE-FÉLICITÉ R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Née au château de Fresnoy, commune de Neuilly-en-Thelle (Oise), le 10 mars 1815.

Mariée, à Blois, le 29 avril 1839, à Ferdinand Bonin, comte de la Bonninière de Beaumont, officier supérieur d'artillerie, officier de la Légion d'Honneur.

Elle décéda au château de Breuil, près Cour-Cheverny, le 28 septembre 1844.

Le comte de la Bonninière de Beaumont est décédé au château des Fusellières, commune de Cour-Cheverny (Loir et Cher) le 16 mai 1880. (1)

Première génération : François-Marie R. d'A. des Méloizes
Deuxième génération : Nicolas-Marie R. d'A. des Méloizes
Troisième génération : Nicolas R. d'A. des Méloizes
Quatrième génération : Marie-Nicolas R. d'A. des M.-Fresnoy
Cinquième génération : Chs.-Louis-Ernest R. d'A. des M.-Fresnoy

(1) Le vice-amiral de la Bonninière de Beaumont décédé à Paris le 29 janvier 1906 était son fils.

CHARLES-LOUIS-ERNEST RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES-FRESNOY

Né au château de Fresnoy en Neuilly-en-Thelle (Oise) le 11 mai 1810.

Il fut directeur des contributions directes à Versailles.

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le comte des Méloizes-Fresnoy décéda à Versailles le 20 janvier 1886.

Il avait épousé, à Blois, le 18 juin 1834, Anna O'Kennedy, née à Limerick, Irlande.

Elle décéda à Versailles le 18 avril 1884, lui laissant un fils et une fille :

I

ALBERT-EUGÈNE-MAXIME R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Le continuateur de la lignée.

II

AIMÉE-ZÉPHIRINE-ELISABETH-GABRIELLE R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Née à Châteauroux le 11 septembre 1838.

Mariée à Versailles, le 19 avril 1869, à Maurice-Augustin Gomont, garde général des forêts, veuf de Marie-Berthe-Emma Parrod.

Première génération ; François-Marie R. d'A. des Méloizes
Deuxième génération : Nicolas-Marie R. d'A. des Méloizes
Troisième génération ; Nicolas R. d'A. des Méloizes
Quatrième génération : Marie-Nicolas R. d'A. des Méloizes-Fresnoy
Cinquième génération : Chs.-Louis-Ern. R. d'A. des M.-Fresnoy
Sixième génération : Alb.-Eug.-Maxime R. d'A. des M.-Fresnoy

ALBERT-EUGÈNE-MAXIME RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES

Né à Châteauroux le 19 septembre 1839.

Il a succédé à son oncle dans le titre de marquis.

Il a épousé, à Bourges, le 20 février 1865, sa cousine germaine Marie-Henriette, fille du marquis Eugène Renaud d'Avène des Méloizes-Fresnoy et de Pauline-Nancy Thabaud de Linetière.

Enfants :

I

MARIE-HENRI R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Né à Bourges le 16 janvier 1866.

Le comte des Méloizes-Fresnoy a épousé à Paris, le 31 mai 1894, Marie-Estelle-Alix, fille de Marie-François-Albert, baron Carra de Vaux, et de Claire-Marie-Camille de Pernetty.

Enfants :

I. Marie Albertine-Camille-Madeleine-Anne R. d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née à Bourges le 22 juillet 1895.

II. Marie-Louise-Bernadette Henriette-Antoinette R. d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née à Bourges le 10 décembre 1898.

II

MARIE-GEORGES R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Né à Bourges le 29 mai 1867.

Le vicomte des Méloizes-Fresnoy est officier d'infanterie.

Il a épousé, à Paris, le 20 février 1892, Jeanne-Marie-Elisabeth-Léopolda, fille de Aubert, comte de Résie, et de mademoiselle Mottet de la Fontaine.

Enfants :

I. Solange-Marie R. d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née à Issoudun le 19 juin 1893.

II. Colette-Marie R. d'A. des Méloizes-Fresnoy.

Née au Blanc (Indre) le 22 juillet 1894.

III. François-Marie-Gabrielle R. d'A. des Méloizes-Fresnoy

Née à Issoudun le 20 mars 1896.

IV. Elisabeth-Marie R. d'A. des Méloizes-Fresnoy.
Née au Blanc (Indre) le 15 janvier 1900.
V. Denise R d'A. des Méloizes-Fresnoy.
Née à Maubenge (Nord) le 28 juillet 1905.

III

MARIE-JEAN R. D'A DES MÉLOIZES-FRESNOY

Né à Bourges le 18 avril 1869.
Officier de cavalerie
Le baron des Méloizes-Fresnoy a épousé, à Paris, le 11 avril 1901, Marcelle-Marie-Emilie-Jeanne de Madre.
Enfant :
Marie-Simonne R. d'A. des Méloizes-Fresnoy.
Né à Chartres le 18 avril 1903.

IV

MARIE-JOSEPH-LOUIS R. D'A. DES MÉLOIZES-FRESNOY

Né à Issoudun le 23 septembre 1878.
Docteur en droit.

INDEX

PAGES

Amariton, Madame 23
Aux, Pierre-François Louis d' 35
Blanchard de la Rochette, Agathe-Louise 33
Bonninière de Beaumont, Ferdinand Bonin de la 45
Bouat, Marie-Madeleine 28
Carra de Vaux, Marie-François-Albert 47
Chassaigne, Madame de la 22
Cheverny, Aimée-Zéphirine, Dufort de 40
Contrecœur, Marie-Françoise Pecaudy de 23
Crêvecœur, Guillaume-Lionel-Alex-Saint-John de 45
Duchesnay, M. Juchereau 36
Dupont de Neuville, Françoise-Thérèse 5
— — — Nicolas 5, 10, 14, 16
Fresnoy, Agathe-Louise R. d'A. des M 33
— Aimée-Zéphirine-Elisabeth-Gabrielle 46
— Albert-Eugène-Maxime 46
— Charles-Louis-Ernest 46
— Edme-Gabrielle 44
— Eugène 40
— Henri 44
— Louise-Emilie 35
— Marie-Félicité 45
— Marie-Georges 47
— Marie-Henri 47
— Marie-Henriette 47
— Marie-Jean 48
— Marie-Joseph-Louis 48
— Marie-Nicolas 35, 36
— Maxime 42
— Rosalie-Charlotte-Antoinette 35
— Zéphirine-Aimée 45
Gaudais, Jeanne 5
Godefroy de Linctot, M 16
Gomont, Maurice-Augustin 46
Joly de Lotbinière, Sir Henri-Gustave 10

Lambert, Marie 8, 21
Langloiserie, Madame de 22
Lefèvre, Paul 44
Lino, Jean-François Martin de 10, 22
Lotbinière, Angélique Chartier de 21
— Eustache Chartier de 8
Lusignan, Louis-Antoine Dazemard de 28
Madre, Marcelle-Marie-Emilie-Jeanne de 48
Marconnay, Louis-Michel de 26
Marville, M. de 16
Menjot, Paul-Philippe-Antoine 35, 39
Montbron, Alex-Ed.-Marie de Chérade de 44
Méloizes, Angélique-Geneviève R. d'A. des 23
— Catherine-Madeleine 11
— Charlotte-Louise 27
— Edme 4
— Eustache-Louis 28
— François-Marie 4, 5
— François-Nicolas 5
— Louis-François 27
— Louis-Nicolas 7
— Louise-Elisabeth 27
— Louise-Gilette 28
— Louise-Thérèse 6
— Marie-Françoise 8
— Marie-Jeanne 10
— Marie-Louise 27
— Marie-Thérèse 7
— Nicolas 27, 30
— Nicolas-Marie 10, 14, 15
— Pierre-Louis 28
O'Kennedy, Anna 46
Parrod, Marie-Berthe-Emma 46
Péan, Michel-Jean-Hugues 23
Pompillier, Sophie-Clémence 44
Ramesay, Mademoiselle de 12
Résie, Jeanne-Marie-Elise-L. Aubert de 47
Rey-Gaillard, M. 16
Soulanges, M. de 5
Saint-Vallier, Mgr de 16
Thabaud de Linetière, Paulme-Nancy de 40, 47
Trézin, Catherine-Françoise 35
Vaudreuil, Marquise de 16, 30
— Rigaud de 16, 30

DU MÊME AUTEUR:

LA FAMILLE TASCHEREAU—1901.

LA FAMILLE FRÉMONT—1902.

LA FAMILLE JUCHEREAU DUCHESNAY—1903.

LA FAMILLE D'ESTIMAUVILLE DE BEAUMOUCHEL

LA FAMILLE TACHÉ—1904.

LA FAMILLE GODEFROY DE TONNANCOUR—1904.

LA FAMILLE D'IRUMBERRY DE SALABERRY—1905.

LA FAMILLE ROCBERT DE LA MORANDIÈRE—1905.

LA FAMILLE DES CHAMPS DE BOISHÉBERT—1906.

LA FAMILLE PANET—1906.

LA FAMILLE AUBERT DE GASPÉ.

LA FAMILLE BOISSEAU—1907.

LA FAMILLE RENAUD D'AVÈNE DES MÉLOIZES—1907.

LA FAMILLE TARIEU DE LANAUDIÈRE (en prépar.)

1-3

5 8 11-12
23 26

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS PO

UNIVERSITY OF TORONTO LIBR

CS 90 R4 Roy, Pierre George
La famille Renaud d'
des Méloizes